JUNIOR WTW/RDC

Ventilateur mural

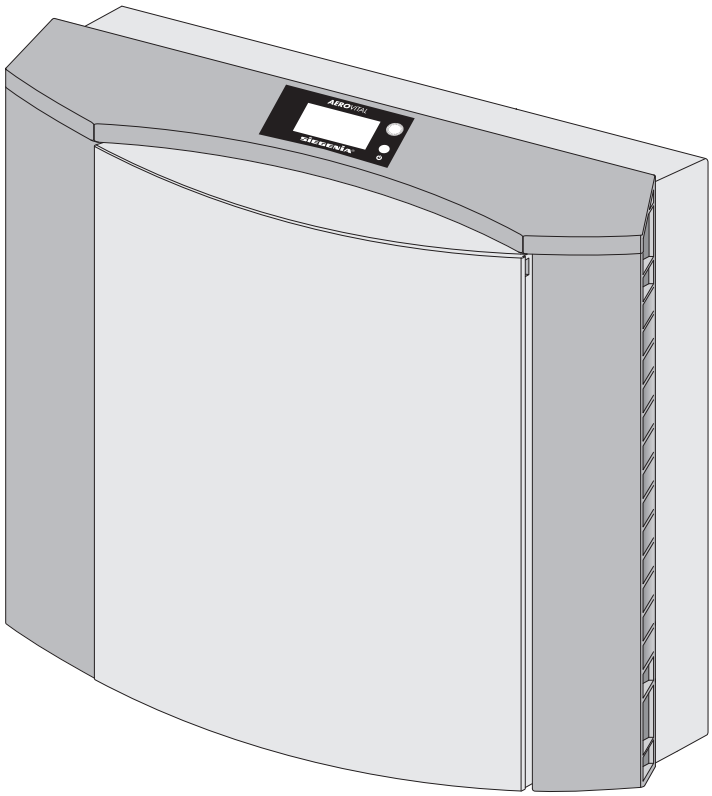

Table des matières

1. Consignes à respecter impérativement : ..... page 2
   - 1. 1 Remarques concernant la notice de montage ..... page 2
   - 1. 2 Montage conforme ..... page 2
   - 1. 3 Consignes de sécurité générales ..... page 2
   - 1. 4 Symboles utilisés ..... page 3
2. Contenu de la livraison ..... page 3
3. Préparation du montage ..... page 4
   - 3. 1 Principes de base ..... page 4
   - 3. 2 Emplacement de l'appareil ..... page 4
     - 3. 2.1 Choix de l'emplacement de montage ..... page 4
     - 3. 2.2 Dimensions de montage de l'appareil de ventilation ..... page 6
     - 3. 2.3 Explications pour le montage sous crépi ..... page 6
   - 3. 3 Outils ..... page 6
4. Montage sur crépi, étape par étape ..... page 8
5. Montage avec raccordement électrique permanent, étape par étape ..... page 12
6. Montage sous crépi, étape par étape ..... page 17

Caractéristiques techniques ..... page 23

Accessoires ..... page 23

Remarques concernant la responsabilité du fait des produits ..... page 24

Notice de montage

Sous réserve de modifications du produit

H4035.0020fr_Aquality Protect_0

12.10.2010

1. Consignes à respecter impérativement :

1.1 Remarques concernant la notice de montage

- Les instructions de cette notice concernent le montage de l'appareil de ventilation et s'adressent à l'utilisateur ou à l'entreprise spécialisée chargée du montage.
- Le montage de l'appareil de ventilation ne peut être effectué que par des personnes formées au maniement des outils requis et maîtrisant les opérations manuelles à effectuer.
- Le montage nécessite l'emploi d'outils spéciaux (p.ex. une perceuse carotteuse avec couronne de carottage).
- Lisez attentivement ce mode d'emploi avant de mettre l'appareil en service. Respectez impérativement les consignes de sécurité générales et les symboles de sécurité avec les remarques qui les accompagnent.
- Conservez soigneusement ce mode d'emploi.

1.2 Montage conforme

Montez l'appareil de ventilation en utilisant uniquement des éléments de fixation adaptés et en procédant conformément à la notice de montage. N'utilisez que des outils et auxiliaires de montage en parfait état et prévus à cet effet. Tout autre mode de montage est exclu de la garantie et de notre responsabilité.

1.3 Consignes de sécurité générales

- Enlevez complètement l'emballage de transport de l'appareil. Éliminez l'emballage conformément aux prescriptions de protection de l'environnement.
- Pendant la phase de montage, ne branchez pas la fiche secteur de l'appareil de ventilation dans une prise. Avant de procéder au raccordement permanent, il faudra désactiver le fusible du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché.
- Respectez les règlements de sécurité sur les travaux avec des outils électriques et, le cas échéant, ceux sur les travaux avec échelles ou escabeaux, de même que ceux sur les travaux en hauteur ou à des hauteurs supérieures à la taille humaine.
- Tenez compte du fait que le perçage de murs produit de la poussière. Couvrez tous les objets à protéger de la poussière avec un film et portez si nécessaire un masque de protection des voies respiratoires. Pour éviter la production de poussière, vous pouvez charger une entreprise spécialisée d'effectuer un carottage avec injection d'eau.
- Si votre façade contient de l'amiante, tout perçage est interdit. Dans un tel cas, demandez conseil à votre architecte.
- Sécurisez les alentours immédiats de l'emplacement de carottage de l'autre côté du mur afin de prévenir tout risque de blessure de personnes ou d'animaux, ainsi que tout dégât matériel suite à une chute de matériau ou la sortie d'outils.

1.4 Symboles utilisés

Remarque ! Ce paragraphe comprend des informations complémentaires ou des conseils utiles.

Attention ! Ce paragraphe vous avertit d'un risque de dommages corporels ou matériels. Respectez impérativement les informations qui y sont fournies et communiquez-les à tous les autres utilisateurs de l'appareil.

Avertissement ! Ce paragraphe vous avertit d'un risque électrique pouvant entraîner des dommages corporels ou matériels. Respectez impérativement les informations qui y sont fournies et communiquez-les à tous les autres utilisateurs de l'appareil.

2. Contenu de la livraison

Vous recevez les composants suivants avec l'achat de cet appareil de la société SIEGENIA-AUBI:

JUNIOR ETW / RDC

Télécommande avec piles

Ventilateurs supérieur et inférieur

Protection contre les intempéries

Ruban adhésif

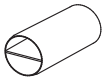
Tube

Gabarit de perçage

4 vis 5 x120
4 chevilles S8

Mode d'emploi

Notice de montage

Le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur pour l'JUNIOR ETW / RDC sont emballés séparément. L'installation des ventilateurs est décrite dans la présente notice de montage.

Le kit de fixation composé de vis et de chevilles est prévu pour un mur en briques normal ou un mur en béton. Si votre mur de montage est construit dans un autre matériau, vous devrez éventuellement vous procurer, à votre charge, un kit de fixation adapté.

3. Préparation du montage

3.1 Principes de base

L'appareil de ventilation peut être monté dans des locaux fermés (cuisine, salle de bains, pièces de vie ou chambres à coucher), soit en saillie sur un mur extérieur enduit de crépi, soit encastré dans le mur extérieur (montage sous crépi).

Un carottage du mur est nécessaire pour monter le tube de ventilation à raccorder sur l'embout arrière de l'appareil de ventilation. En cas de montage sous crépi, il faudra prévoir en plus une cavité dans le mur.

Le bon choix des machines/outils nécessaires et la procédure à suivre dépendent fortement de la nature de votre mur de montage. Nous ne pouvons pas tenir compte dans cette notice de la multitude de matériaux et d'épaisseurs de murs existants. Cette notice de montage décrit l'opération de carottage du mur à l'aide d'une couronne de carottage.

Si vous avez des questions pour lesquelles vous ne trouvez pas de réponses dans cette notice, veuillez vous adresser **avant le montage** à votre fournisseur de machines/outils ou à la société SIEGENIA-AUBI (voir le verso de cette notice).

3.2 Emplacement de l'appareil

3.2.1 Choix de l'emplacement de montage

- Ne montez l'appareil de ventilation que dans des pièces closes (cuisine, pièces de vie/chambres à coucher) sur un mur extérieur.
- Vérifiez qu'aucune conduite d'alimentation (canalisation ou ligne électrique) ne traverse le mur à l'endroit que vous avez choisi pour le carottage mural et pour les trous de fixation de l'appareil.

- Si le **câble secteur** de l'appareil est endommagé, il devra être remplacé par le conseiller clientèle SIEGENIA-AUBI ou par un professionnel qualifié afin d'exclure toute situation dangereuse.
- Si vous montez l'appareil de ventilation dans une pièce humide (p.ex. une salle de bains), vous devrez respecter les points suivants :
- L'appareil de ventilation **ne doit être monté qu'avec une classe de protection III** conformément à la norme DIN VDE 0100. La prise d'alimentation électrique pour le branchement de l'appareil de ventilation **doit** également correspondre à la **classe de protection III**. Renseignez vous auprès d'un électricien de votre région sur les conditions et contraintes de votre emplacement de montage.
- Vérifiez que les travaux de percée n'affaibliront pas le mur choisi. L'épaisseur minimale du mur doit être de 150 mm. En cas de doute, consultez votre architecte !
- Une protection contre les intempéries doit être montée sur le tube, côté extérieur. Le choix de l'emplacement de l'appareil devra donc permettre le montage facile, côté façade, de la protection contre les intempéries.
- Veillez à ce qu'un espace de 300 mm reste libre de chaque côté de l'appareil de ventilation afin qu'aucun autre appareil ou objet n'entrave les flux d'air.
- Si vous utilisez le câble prémonté équipé d'une fiche Euro pour raccorder l'appareil, la distance entre l'appareil et la prise d'alimentation au circuit de courant alternatif 230 V ne devra pas dépasser 300 mm.
- Le fond de l'emplacement de montage doit être plan (crépi) pour que l'appareil y adhère uniformément.
- L'appareil doit être monté de façon à ce que son bord inférieur repose à au moins 350 mm, mais pas plus de 1000 mm, au-dessus du sol. Nous recommandons cependant de ne monter l'appareil qu'à une hauteur qui vous permette de reconnaître encore la position de l'interrupteur de commande à partir de l'endroit où vous êtes habituellement assis.

3.2.2 Dimensions de montage de l'appareil de ventilation

Toutes les dimensions sont indiquées en mm

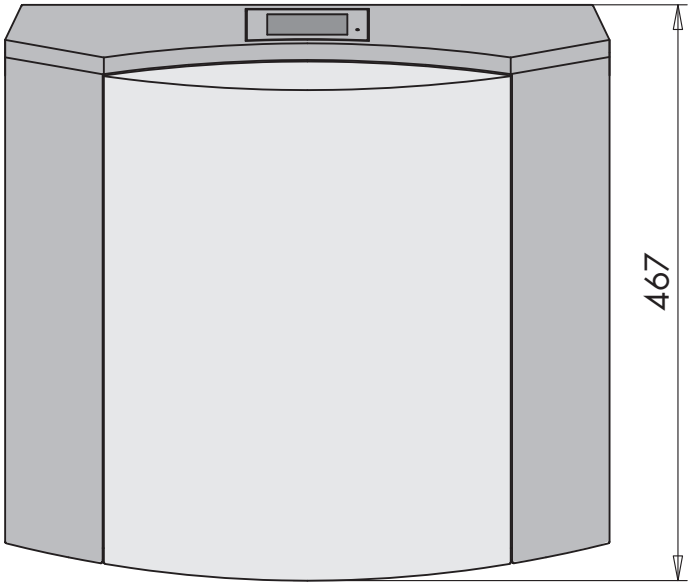

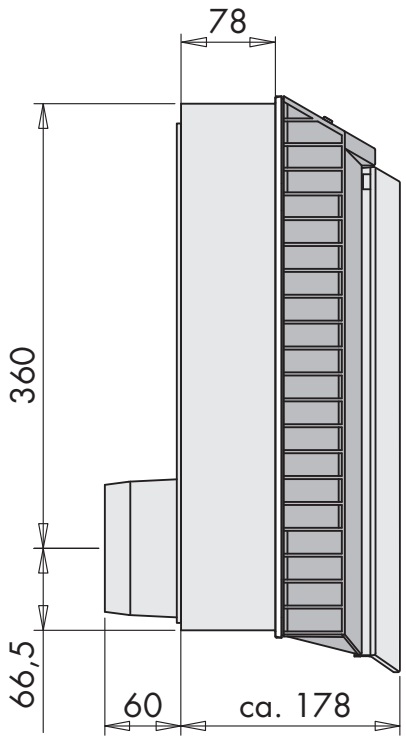

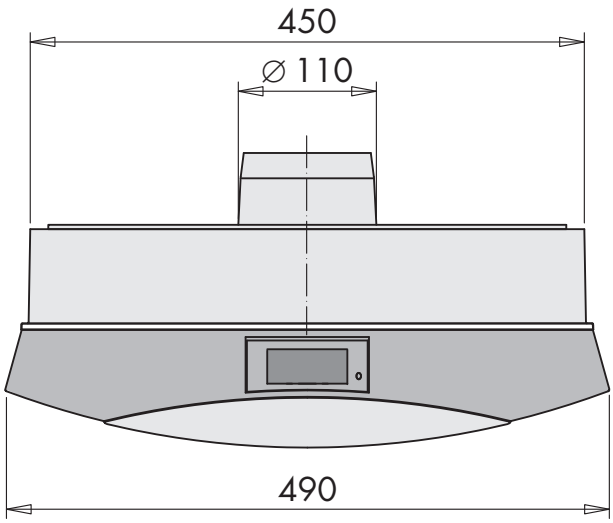

Montage sur crépi(voir les détails à la page 17) :

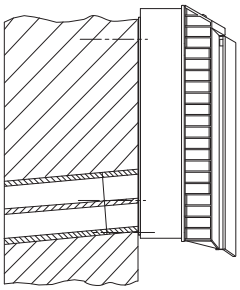

Montage sous crépi(voir les détails à la page 22) :

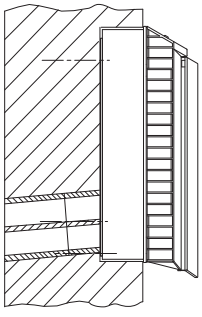

3.2.3 Explications pour le montage sous crépi

Lors du montage sous-crépi, la partie arrière de l'appareil doit être encastrée dans le mur. Une cavité doit donc être prévu à cet effet dans le mur de montage. Le choix de l'emplacement de montage doit avoir été fait selon les instructions de la section 3.2.1. Nous recommandons de confier à un spécialiste les travaux de préparation pour le montage sous crépi.

Le montage sous crépi est décrit à la section *7* « Montage sous crépi, étape par étape » :

Il faudra en général refaire le crépi sur le pourtour de la cavité d'encastrement et du carottage mural, une fois ces derniers achevés, ou crépir l'ensemble du mur dans le cas d'une construction neuve.

3.3 Outils

Nous faisons appel à votre compréhension concernant les indications d'outils fournies dans cette notice, qui ne sont que d'ordre général. Les outils requis pour effectuer le carottage diffèrent en fonction de la nature de votre mur extérieur. Veuillez considérer d'autre part que les dénominations d'appareils et d'outils varient d'un fabricant à l'autre.

Liste de contrôle

- ☐ Perceuse carotteuse avec couronne de carottage Ø120^{+3} (cf. remarque 1 à la p. *7*)
- ☐ Perceuse à percussion avec foreuse (cf. remarque 2 à la p. *7*)
  (diamètre du foret : 8 mm, profondeur de perforation minimale : 45 mm)
- ☐ Tournevis
- ☐ Tournevis cruciforme
- ☐ Marteau
- ☐ Burin
- ☐ Scie à métaux avec une lame pour matières plastiques (et au besoin pour le fer)
- ☐ Niveau à bulle d'air (ou fil à plomb)
- ☐ Mètre pliant
- ☐ Pistolet à cartouches avec un mastic d'étanchéité à élasticité permanente
- ☐ Outils de maçonnerie et outils pour enduire et crépir (au besoin)
- ☐ Crayon à mine
- ☐ Tenue de protection individuelle (cf. remarque 3 à la p. *7*)
- ☐ Appareils de nettoyage
- ☐ Film de protection (au besoin)
- ☐ Ruban adhésif double face

Cette liste ne contient aucun dispositif pour le raccordement électrique permanent. Ce raccordement ne doit être effectué que par un électricien agréé, en conformité à la norme NF C 15-100 en vigueur.

Remarque 1 : Consultez impérativement les modes d'emploi de la perceuse carotteuse et de la couronne de carottage avant de commencer le montage, afin de vérifier pour quels matériaux celles-ci sont conçues et assurez-vous que les matériaux de votre mur correspondent bien aux matériaux indiqués. Lorsque machines et matériaux ne concordent pas, il est possible ou même recommandé d'effectuer un carottage avec injection d'eau.
Si nécessaire, renseignez-vous également auprès du fabricant de la perceuse carotteuse ou celui de la couronne de carottage.

Remarque 2 : Le **diamètre du foret** dépend de la nature du mur. Si le matériau du mur de montage est friable, il faudra éventuellement choisir un foret d'un diamètre inférieur à celui des chevilles. Si le perçage est trop petit pour les chevilles, vous pourrez le refaire après coup.

Remarque 3 : ***Consultez le mode d'emploi de votre perceuse concernant*** la **tenue de protection** nécessaire, mais portez au moins : des gants de travail, des lunettes de protection, un masque de protection des voies respiratoires et des vêtements couvrants.

4. Montage sur crépi, étape par étape

A1. Alignement du gabarit de perçage

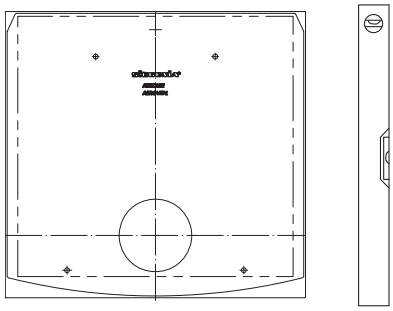

- Vérifiez avant le début des travaux qu'**aucune** conduite d'alimentation ne traverse la zone prévue pour le carottage et les trous des chevilles.
- L'emplacement de montage choisi doit présenter une surface uniformément plane (crépie).
- La distance maximale entre le bord extérieur du gabarit de perçage et la prochaine prise de courant ne doit pas dépasser 300 mm.
- Alignez le gabarit de perçage fourni sur l'emplacement de montage en utilisant un niveau à bulle d'air.
- Utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le gabarit de perçage aligné sur le mur à percer.

A2. Réalisation du carottage dans le mur

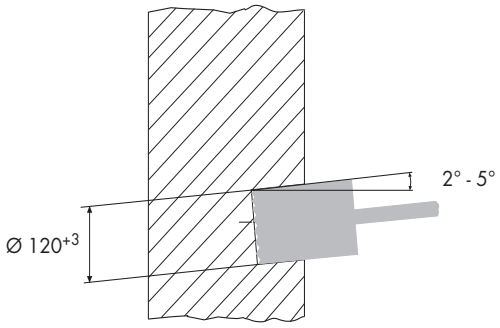

- Revêtissez votre tenue de protection avant de commencer les travaux (voir page 7, remarque 3).
- Placez la couronne de carottage fixée sur votre perceuse carotteuse sur l'emplacement marqué du gabarit de perçage.
- Alignez la perceuse carotteuse selon un angle d'env. 2° à 5°.
- Percez avec précaution, jusqu'à ce que la couronne de carottage soit remplie.
- Sortez la couronne de carottage du mur et extrayez au besoin le matériau avec un marteau et un burin.
- Répétez la procédure jusqu'à la réalisation d'une ouverture de part en part dans le mur.

A3. Perçage de trous pour les chevilles

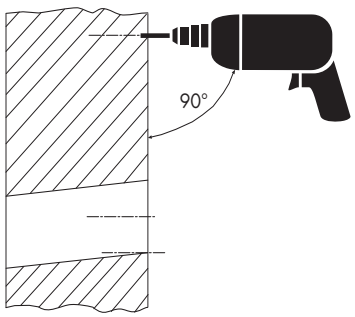

- Percez les quatre trous selon le marquage du gabarit de perçage.
- Vous devez tenir la perceuse selon un angle de 90° par rapport au mur.
- Diamètre des trous de perçage : 8 mm
- Profondeur minimale des trous de perçage : 45 mm
- Insérez une des chevilles fournies dans chacun des quatre trous de perçage.

A4. Raccourcissement du tube

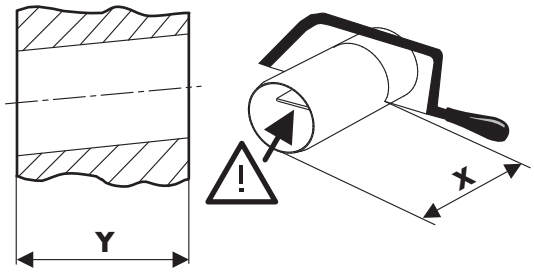

X = **Y** – 43 (dimensions en mm)

Signification :
X = dimension du tube raccourci en mm
Y = Epaisseur du mur en mm

- Le tube contient une cloison centrale qui se termine sur un côté en retrait par rapport au bord du tube. Ce côté du tube est prévu pour recevoir l'embout de raccordement situé sur l'appareil de ventilation. **Raccourcissez le tube de l'autre côte, c'est-à-dire du côté où la cloison centrale affleure au bord extérieur du tube.**
- Raccourcissez le tube selon la formule suivante : X = Y – 43 (dimensions en mm).
- Après avoir scié le tube, éliminez les bavures avec une lime ou du papier de verre.
- Veillez à ne laisser aucune arête vive.
- Éliminez le bout de tube superflu conformément aux prescriptions de protection de l'environnement.

A5. Fixation du tube sur l'embout de raccordement

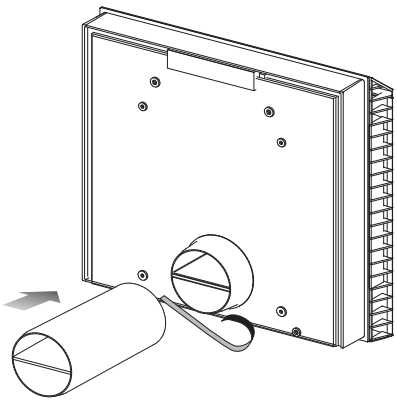

- Enfoncez le tube, côté cloison centrale en retrait, sur l'embout de raccordement de l'appareil de ventilation, jusqu'à ce qu'il y soit bien serré.
- Consolidez la zone de jonction avec le ruban adhésif fourni. Le tube et l'embout doivent être fermement raccordés.

A6. Préparations pour le montage mural

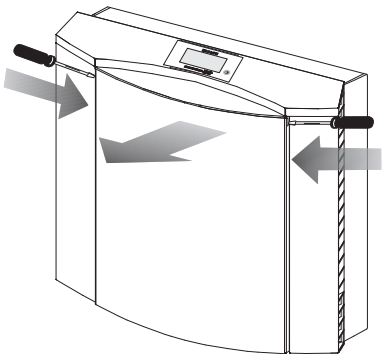

- Insérez un tournevis successivement dans l'orifice gauche et dans l'orifice droit du panneau frontal.
- Appuyez légèrement sur le tournevis jusqu'à ce que le clip situé en dessous se détache.
- Décrochez ensuite le panneau frontal et posez celui-ci de côté.

A7. Pose du câble dans la goulotte pour câble

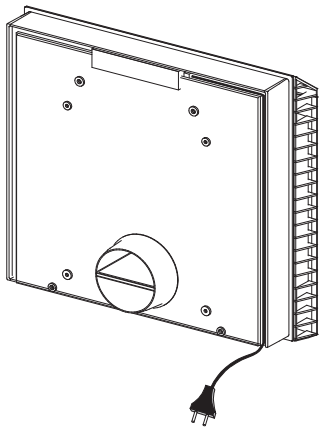

- En fonction de vos contraintes locales, le câble électrique devra être posé dans la goulotte pour câble à gauche ou à droite sur la face arrière de l'appareil.
- Le câble doit être posé avec soin dans la goulotte, sans quoi il pourrait être comprimé ou écrasé lors du montage de l'appareil.

A8. Vissage de l'appareil de ventilation au mur

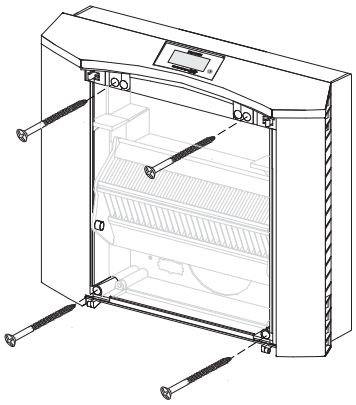

- Soulevez l'appareil de ventilation et insérez avec précaution le tube qui y est fixé à travers l'ouverture murale.
- Pressez fermement l'appareil de ventilation contre le mur et vissez légèrement les quatre vis dans les trous prévus à cet effet.
- Vissez d'abord les deux vis sur une diagonale du châssis, en utilisant un tournevis cruciforme. Vissez ensuite l'autre paire de vis sur l'autre diagonale.
- L'appareil doit être fixé fermement au mur et ne doit pas osciller.
- Etanchéifiez la paroi inférieure du châssis de l'appareil avec du mastic d'étanchéité à élasticité permanente.

A9. Mise en place des ventilateurs

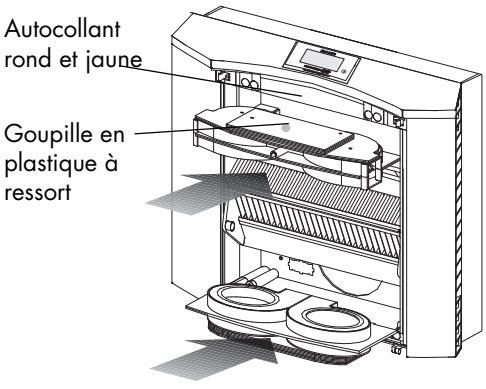

- Insérez l'un après l'autre le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur.
- Notez que le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur ne sont pas du même modèle (voir le schéma ci-contre).
- Pressez légèrement les ventilateurs contre les contacts. Les ventilateurs sont maintenus dans cette position après le montage du panneau frontal.

A10. Insertion de bandes de mousse

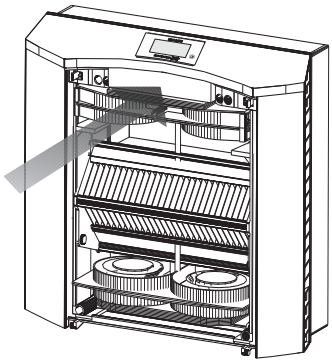

- Après avoir déposé le panneau frontal, insérez les deux bandes de mousse (H = 40 mm, l = 180 mm, P = 70 mm) dans l'espace vide entre le châssis de l'appareil et le ventilateur supérieur.
- **Attention :** la deuxième bande de mousse ne doit pas dépasser du bord avant du panneau frontal.

A11. Raccordement de l'appareil de ventilation

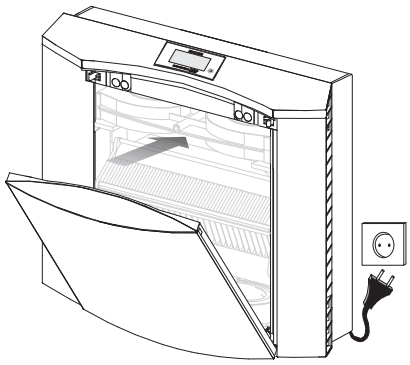

- Accrochez le bas du panneau frontal.
- Appuyez ensuite en haut du panneau frontal avec les deux mains jusqu'à ce que vous entendiez les clips s'enclencher des deux côtés.
- Branchez la fiche Euro dans la prise de courant.
- Mettez l'appareil de ventilation en marche en appuyant sur la touche Marche/Arrêt et vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil.
- Si l'appareil de ventilation ne fonctionne pas immédiatement, vérifiez que le panneau frontal est bien monté.
- Eteignez l'appareil de ventilation une fois que vous avez contrôlé son bon fonctionnement.

A12. Montage côté façade de la protection contre les intempéries

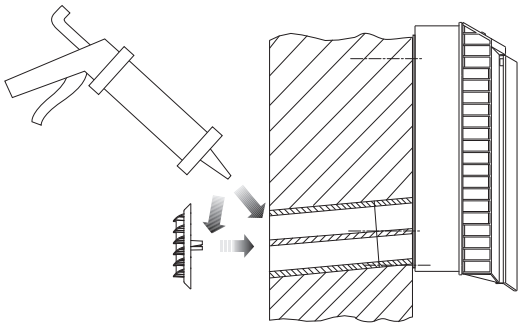

- Appliquez avec un pistolet à cartouches du mastic d'étanchéité à élasticité permanente sur le bord extérieur du tube.
- Veillez à ce que les lamelles de la protection contre les intempéries soient orientées vers le bas.
- Pressez la protection contre les intempéries sur le tube, en veillant à ce que deux des pinces de fixation se trouvent au-dessus de la cloison centrale du tube et une des pinces en-dessous.
- Il ne doit y avoir aucun interstice entre le tube et le mur du bâtiment. Si c'est le cas, étanchéifiez la liaison tube/mur en bouchant les interstices avec du mastic à élasticité permanente.

5. Montage avec raccordement électrique permanent, étape par étape

ATTENTION ! Il faut impérativement désactiver les fusibles du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché.

ATTENTION ! Le raccordement électrique permanent doit uniquement être effectué par un électricien agréé et en conformité à la norme NF C 15-100 !

B1. Alignement du gabarit de perçage

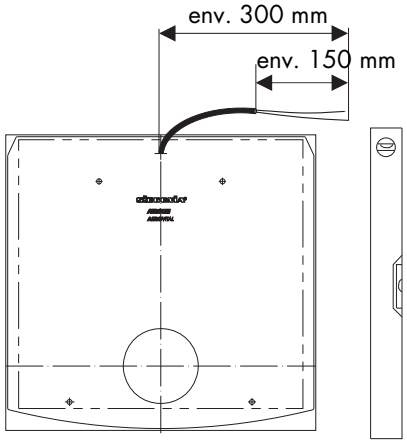

- Vérifiez avant le début des travaux qu'**aucune** conduite d'alimentation ne traverse la zone prévue pour le carottage et les trous des chevilles.
- Il faut **impérativement** désactiver les fusibles du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché !
- La pose du câble électrique sous crépi doit avoir été réalisée par un électricien agréé.
- L'endroit où le câble doit sortir du mur peut être mesuré à l'aide du gabarit de perçage. Une prise sous crépi devra être montée à cet endroit.
- La longueur totale de câble libre doit être de 300 mm, dont 150 mm sans gaine.
- L'emplacement de montage choisi doit présenter une surface uniformément plane (crépie).
- Découpez une petite ouverture dans le papier à l'endroit marqué d'une croix sur le gabarit de perçage. Faites passer l'extrémité du câble à travers cette ouverture.
- Alignez le gabarit de perçage fourni sur l'emplacement de montage en utilisant un niveau à bulle d'air.
- Utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le gabarit de perçage aligné sur le mur à percer.

B2. Réalisation du carottage dans le mur

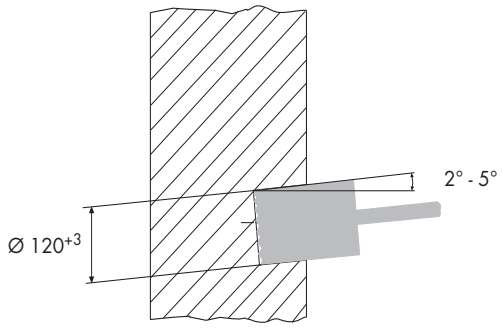

- Revêtissez votre tenue de protection avant de commencer les travaux (voir page 7, remarque 3).
- Placez la couronne de carottage fixée sur votre perceuse carotteuse sur l'emplacement marqué du gabarit de perçage.
- Alignez la perceuse carotteuse selon un angle d'env. 2° à 5°.
- Percez avec précaution, jusqu'à ce que la couronne de carottage soit remplie.
- Sortez la couronne de carottage du mur et extrayez au besoin le matériau avec un marteau et un burin.
- Répétez la procédure jusqu'à la réalisation d'une ouverture de part en part dans le mur.

B3. Perçage de trous pour les chevilles

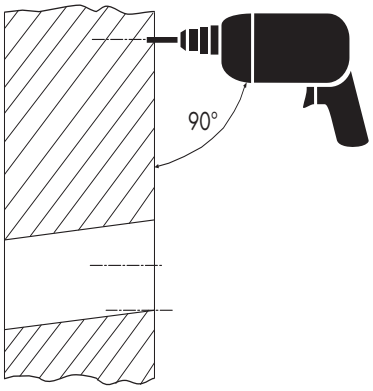

- Percez les quatre trous selon le marquage du gabarit de perçage.
- Vous devez tenir la perceuse selon un angle de 90° par rapport au mur.
- Diamètre des trous de perçage : 8 mm
- Profondeur minimale des trous de perçage : 45 mm
- Insérez une des chevilles fournies dans chacun des quatre trous de perçage.

B4. Raccourcissement du tube

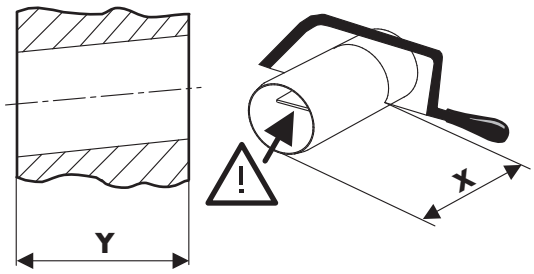

X = **Y** – 43 (dimensions en mm)

Signification :
X = dimension du tube raccourci en mm
Y = Epaisseur du mur en mm

- Le tube contient une cloison centrale qui se termine sur un côté en retrait par rapport au bord du tube. Ce côté du tube est prévu pour recevoir l'embout de raccordement situé sur l'appareil de ventilation. **Raccourcissez le tube de l'autre côte, c'est-à-dire du côté où la cloison centrale affleure au bord extérieur du tube.**
- Raccourcissez le tube selon la formule suivante : X = Y – 43 (dimensions en mm).
- Après avoir scié le tube, éliminez les bavures avec une lime ou du papier de verre.
- Veillez à ne laisser aucune arête vive.
- Éliminez le bout de tube superflu conformément aux prescriptions de protection de l'environnement.

B5. Fixation du tube sur l'embout de raccordement

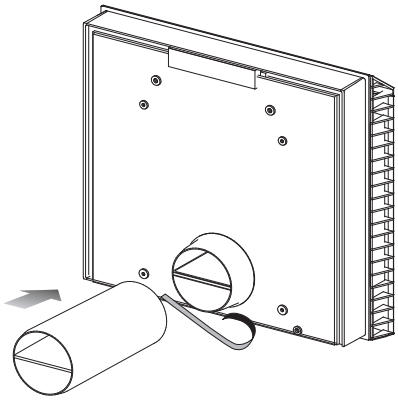

- Enfoncez le tube, côté cloison centrale en retrait, sur l'embout de raccordement de l'appareil de ventilation, jusqu'à ce qu'il y soit bien serré.
- Consolidez la zone de jonction avec le ruban adhésif fourni. Le tube et l'embout doivent être fermement raccordés.

B6. Dépose du panneau frontal

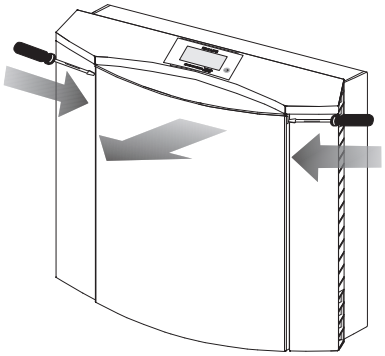

- Insérez un tournevis successivement dans l'orifice gauche et dans l'orifice droit du panneau frontal.
- Appuyez légèrement sur le tournevis jusqu'à ce que le clip situé en dessous se décroche de chaque côté.
- Décrochez ensuite le panneau frontal et posez celui-ci de côté.

B8. Passage du câble à travers la face arrière de l'appareil

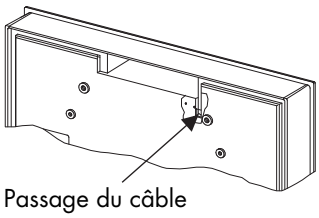

Passage du câble

- Soulevez l'appareil de ventilation et insérez avec précaution à travers l'ouverture murale le début du tube raccordé à l'appareil.
- Posez le câble sous les bandes de mousse, dans la petite goulotte pour câble sur la face arrière de l'appareil.
- Faites passer le câble dans l'ouverture prévue à cet effet sur la face arrière de l'appareil de ventilation.

B9. Vissage de l'appareil de ventilation au mur

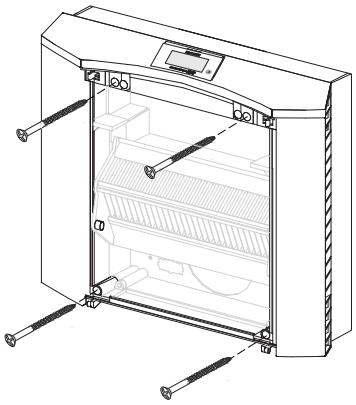

- Pressez fermement l'appareil de ventilation contre le mur et vissez légèrement les quatre vis dans les trous prévus à cet effet.
- Vissez d'abord les deux vis sur une diagonale du châssis, en utilisant un tournevis cruciforme. Vissez ensuite l'autre paire de vis sur l'autre diagonale.
- L'appareil doit être fixé fermement au mur et ne doit pas osciller.
- Etanchéifiez la paroi inférieure du châssis de l'appareil avec du mastic d'étanchéité à élasticité permanente.

B10. Raccordement du câble au bloc de bornes

⚠ Les travaux électriques suivants doivent être réalisés uniquement par un électricien agréé !

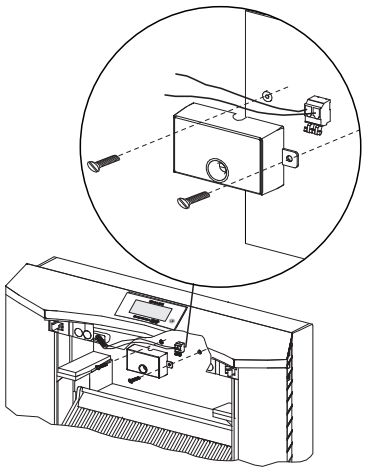

- Retirez les vis sur le cache du bloc de bornes.
- Enlevez le cache et mettez celui-ci de côté.
- Reliez les câbles au bloc de bornes en enfichant chaque câble dans la borne prévue.
- Il n'y a pas d'ordre spécifique à respecter pour enficher les câbles dans les bornes du bloc.
- Faites passer les câbles à travers l'ouverture supérieure de la boîte de bornes.
- Revissez ensuite le cache.

B11. Mise en place des ventilateurs

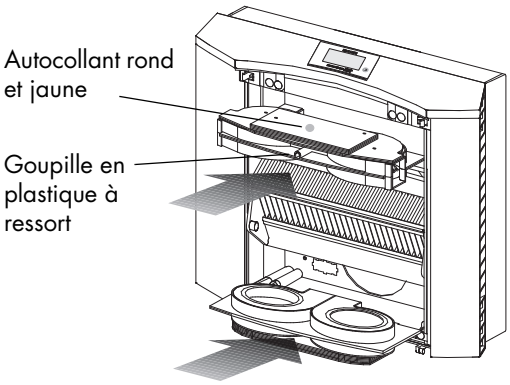

- Insérez l'un après l'autre le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur.
- Notez que le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur ne sont pas du même modèle (voir le schéma ci-contre).
- Pressez légèrement les ventilateurs contre les contacts. Les ventilateurs sont maintenus dans cette position après le montage du panneau frontal.

B12. Insertion de bandes de mousse

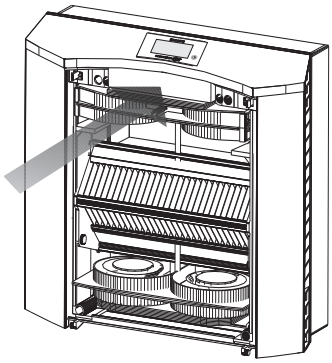

- Après avoir déposé le panneau frontal, insérez les deux bandes de mousse (H = 40 mm, l = 180 mm, P = 70 mm) dans l'espace vide entre le châssis de l'appareil et le ventilateur supérieur.
- **Attention :** la deuxième bande de mousse ne doit pas dépasser du bord avant du panneau frontal.

B13. Fermeture de l'appareil de ventilation

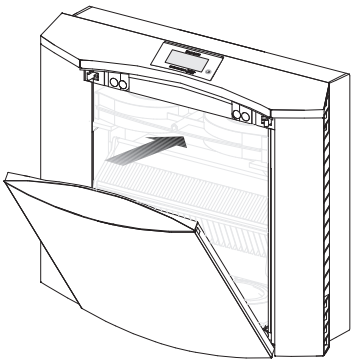

- Accrochez le bas du panneau frontal.
- Appuyez ensuite en haut du panneau frontal avec les deux mains jusqu'à ce que vous entendiez les clips s'enclencher des deux côtés.
- Désactivez le fusible du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché.
- Mettez l'appareil de ventilation en marche en appuyant sur la touche Marche/Arrêt et vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil.
- Si l'appareil de ventilation ne fonctionne pas immédiatement, vérifiez que le panneau frontal est bien monté.
- Eteignez l'appareil de ventilation une fois que vous avez contrôlé son bon fonctionnement.

B14. Montage côté façade de la protection contre les intempéries

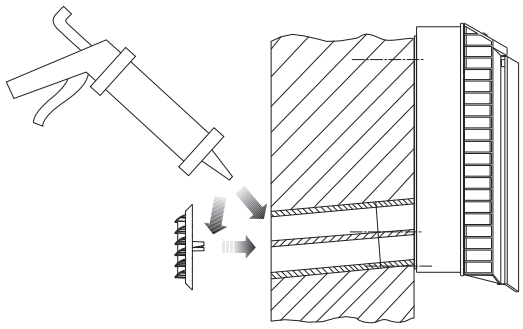

- Appliquez avec un pistolet à cartouches du mastic d'étanchéité à élasticité permanente sur le bord extérieur du tube.
- Veillez à ce que les lamelles de la protection contre les intempéries soient orientées vers le bas.
- Pressez la protection contre les intempéries sur le tube, en veillant à ce que deux des pinces de fixation se trouvent au-dessus de la cloison centrale du tube et une des pinces en-dessous.
- Il ne doit y avoir aucun interstice entre le tube et le mur du bâtiment. Si c'est le cas, étanchéifiez la liaison tube/mur en bouchant les interstices avec du mastic à élasticité permanente.

6. Montage sous crépi, étape par étape

ATTENTION ! Il faut impérativement désactiver les fusibles du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché.

ATTENTION ! Le raccordement électrique permanent doit uniquement être effectué par un électricien agréé et en conformité à la norme NF C 15-100 !

C1. Préparation de la cavité murale

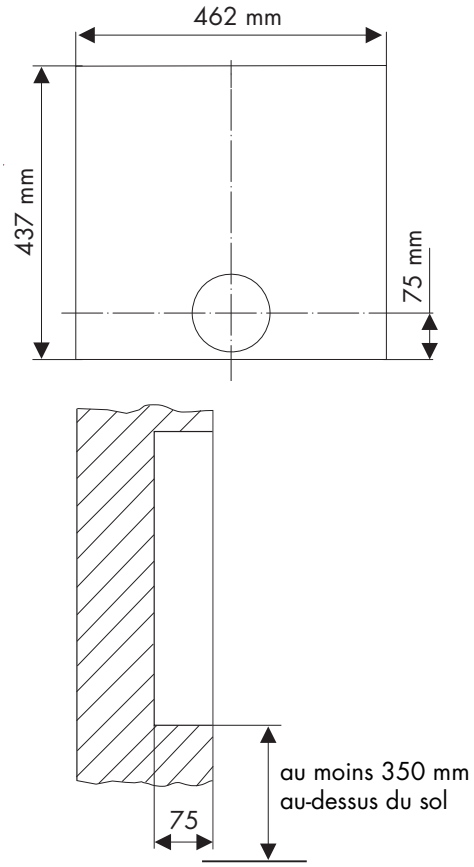

- Vérifiez avant le début des travaux qu'**aucune** conduite d'alimentation ne traverse la zone prévue pour le carottage, la cavité et les trous des chevilles.
- Il faut **impérativement** désactiver les fusibles du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché !
- Réalisez la cavité murale en respectant les dimensions ci-contre. Concernant la profondeur, tenez compte du fait que le fond doit être plan, c'est-à-dire crépi (respecter impérativement l'étape C2.)
- Dans le cas d'une construction neuve, il faudra intégrer la cavité murale et le carottage à la planification.
- En cas de montage postérieur à la construction, vous devez réaliser la cavité avec des outils adaptés à la nature de votre mur de montage. Revêtissez votre tenue de protection avant de commencer les travaux (voir page 7, remarque 3).

C2. Préparation du raccordement permanent

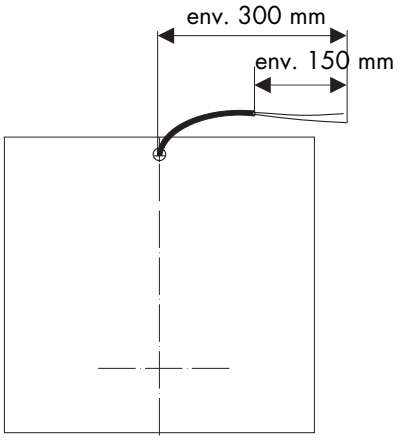

- La pose du câble électrique sous crépi doit avoir été réalisée par un électricien agréé.
- L'endroit où le câble doit sortir du mur peut être mesuré à l'aide du gabarit de perçage. Une prise sous crépi devra être montée à cet endroit.
- La longueur totale de câble libre doit être de 300 mm, dont 150 mm sans gaine.
- Enduisez de crépi le fond et les bords de la cavité murale.
- Attendez que le crépi ait durci.

C3. Alignement du gabarit de perçage

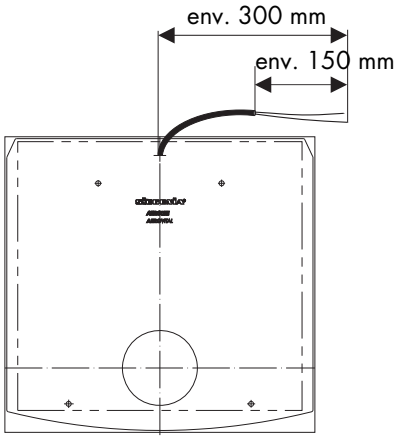

- Découpez le gabarit de perçage le long de la ligne en pointillés.
- Découpez une petite ouverture dans le papier à l'endroit marqué d'une croix sur le gabarit de perçage. Faites passer l'extrémité du câble à travers cette ouverture.
- Faites passer l'extrémité du câble à travers cette ouverture dans le papier.
- Alignez le gabarit de perçage fourni à l'emplacement de montage en utilisant un niveau à bulle d'air.
- Utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le gabarit de perçage aligné sur le mur à percer.

C4. Réalisation du carottage dans le mur

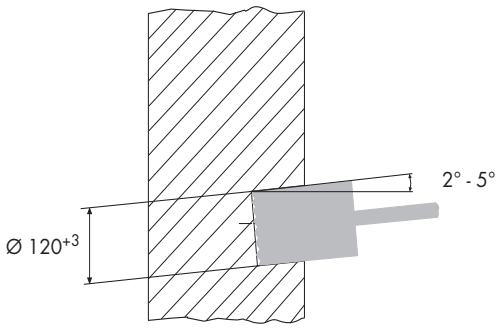

- Revêtissez votre tenue de protection avant de commencer les travaux (voir page 7, remarque 3).
- Placez la couronne de carottage fixée sur votre perceuse carotteuse sur l'emplacement marqué du gabarit de perçage.
- Alignez la perceuse carotteuse selon un angle d'env. 2° à 5°.
- Percez avec précaution, jusqu'à ce que la couronne de carottage soit remplie.
- Sortez la couronne de carottage du mur et extrayez au besoin le matériau avec un marteau et un burin.
- Répétez la procédure jusqu'à la réalisation d'une ouverture de part en part dans le mur.

C5. Perçage de trous pour les chevilles

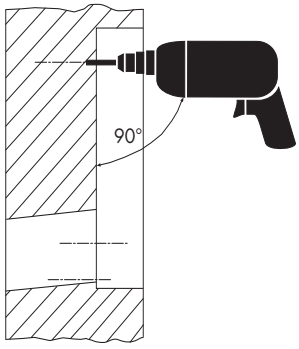

- Percez les quatre trous selon le marquage du gabarit de perçage.
- Vous devez tenir la perceuse selon un angle de 90° par rapport au mur.
- Diamètre des trous de perçage : 8 mm
- Profondeur minimale des trous de perçage : 45 mm
- Insérez une des chevilles fournies dans chacun des quatre trous de perçage.

C6. Raccourcissement du tube

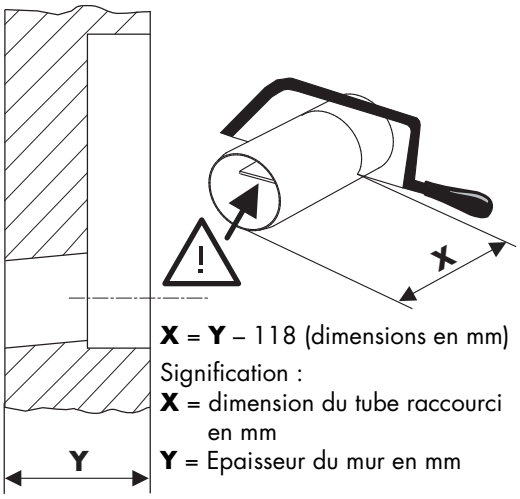

X = **Y** – 118 (dimensions en mm)
Signification :
X = dimension du tube raccourci en mm
Y = Epaisseur du mur en mm

- Le tube contient une cloison centrale qui se termine sur un côté en retrait par rapport au bord du tube. Ce côté du tube est prévu pour recevoir l'embout de raccordement situé sur l'appareil de ventilation. **Raccourcissez le tube de l'autre côte, c'est-à-dire du côté où la cloison centrale affleure au bord extérieur du tube.**
- Raccourcissez le tube selon la formule suivante : X = Y – 118 (dimensions en mm).
- Après avoir scié le tube, éliminez les bavures avec une lime ou du papier de verre.
- Veillez à ne laisser aucune arête vive.
- Éliminez le bout de tube superflu conformément aux prescriptions de protection de l'environnement.

C7. Fixation du tube sur l'embout de raccordement

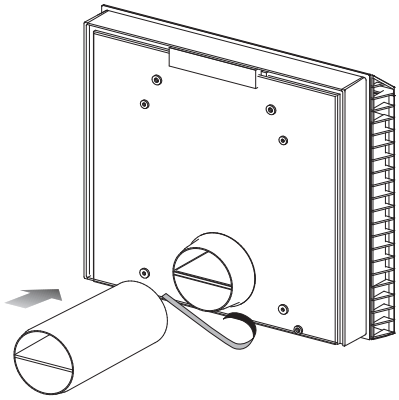

- Enfoncez le tube, côté cloison centrale en retrait, sur l'embout de raccordement de l'appareil de ventilation, jusqu'à ce qu'il y soit bien serré.
- Consolidez la zone de jonction avec le ruban adhésif fourni. Le tube et l'embout doivent être fermement raccordés.

C8. Dépose du panneau frontal

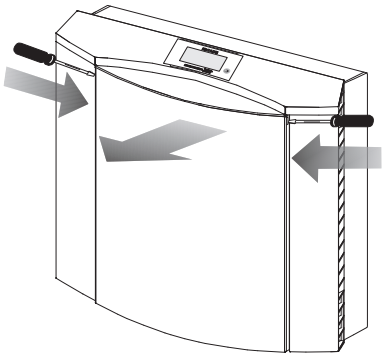

- Insérez un tournevis successivement dans l'orifice gauche et dans l'orifice droit du panneau frontal.
- Appuyez légèrement sur le tournevis jusqu'à ce que le clip situé en dessous se décroche de chaque côté.
- Décrochez ensuite le panneau frontal et posez celui-ci de côté.

C9. Passage du câble à travers la face arrière de l'appareil

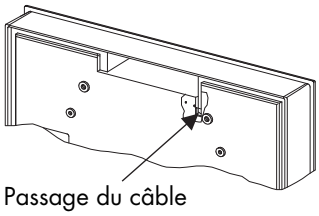

Passage du câble

- Soulevez l'appareil de ventilation et insérez avec précaution le début du tube raccordé à l'appareil à travers l'ouverture murale.
- Posez le câble sous les bandes de mousse, dans la petite goulotte pour câble sur la face arrière de l'appareil.
- Faites passer le câble dans l'ouverture prévue à cet effet sur la face arrière de l'appareil de ventilation.

C10. Vissage de l'appareil au mur

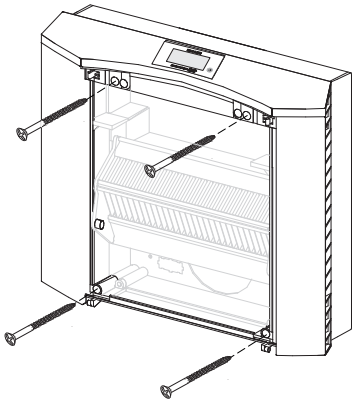

- Pressez fermement l'appareil de ventilation contre le mur et vissez légèrement les quatre vis dans les trous de vis prévus à cet effet.
- Vissez d'abord les deux vis sur une diagonale du châssis, en utilisant un tournevis cruciforme. Vissez ensuite l'autre paire de vis sur l'autre diagonale.
- L'appareil doit être fixé fermement au mur et ne doit pas osciller.
- Etanchéifiez la paroi inférieure du châssis de l'appareil avec du mastic d'étanchéité à élasticité permanente.

C11. Raccordement du câble au bloc de bornes

⚠ Les travaux électriques suivants doivent être réalisés uniquement par un électricien agréé !

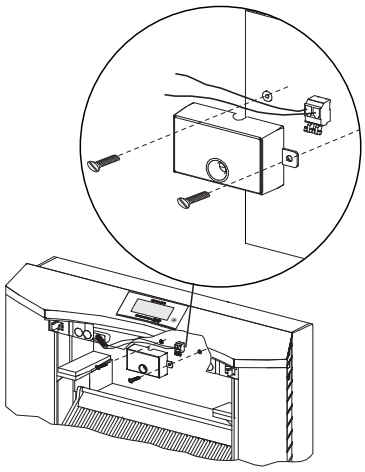

- Retirez les vis sur le cache du bloc de bornes.
- Enlevez le cache et mettez celui-ci de côté.
- Reliez les câbles au bloc de bornes en enfichant chaque câble dans la borne prévue.
- Faites passer les câbles à travers l'ouverture supérieure de la boîte de bornes.
- Revissez ensuite le cache.

C12. Mise en place des ventilateurs

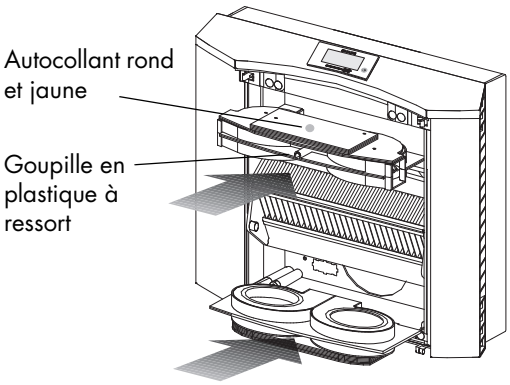

- Insérez l'un après l'autre le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur.
- Notez que le ventilateur supérieur et le ventilateur inférieur ne sont pas du même modèle (voir le schéma ci-contre).
- Pressez légèrement les ventilateurs contre les contacts. Les ventilateurs sont maintenus dans cette position après le montage du panneau frontal.

C13. Insertion de bandes de mousse

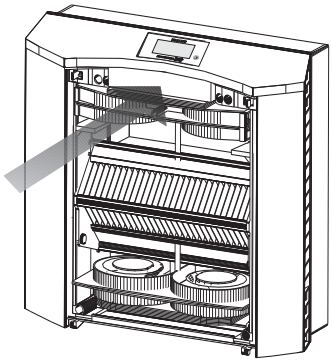

- Après avoir déposé le panneau frontal, insérez les deux bandes de mousse (H = 40 mm, l = 180 mm, P = 70 mm) dans l'espace vide entre le châssis de l'appareil et le ventilateur supérieur.
- **Attention :** la deuxième bande de mousse ne doit pas dépasser du bord avant du panneau frontal.

C14. Fermeture de l'appareil de ventilation

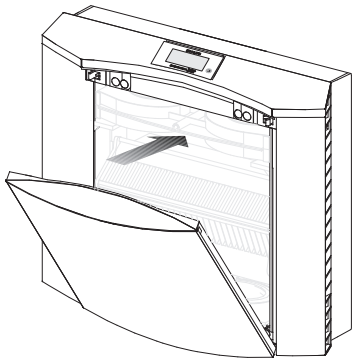

- Accrochez le bas du panneau frontal.
- Appuyez ensuite en haut du panneau frontal avec les deux mains jusqu'à ce que les clips s'enclenchent des deux côtés.
- Désactivez le fusible du circuit électrique sur lequel l'appareil de ventilation doit être branché.
- Mettez l'appareil de ventilation en marche en appuyant sur la touche Marche/Arrêt et vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil.
- Si l'appareil de ventilation ne fonctionne pas immédiatement, vérifiez que le panneau frontal est bien posé.
- Eteignez l'appareil de ventilation une fois que vous avez contrôlé son bon fonctionnement.

C15. Montage côté façade de la protection contre les intempéries

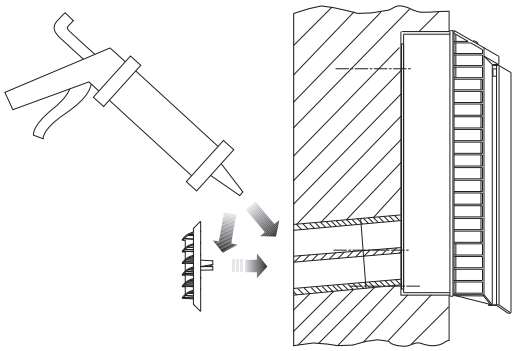

- Appliquez avec un pistolet à cartouches du mastic d'étanchéité à élasticité permanente sur le bord extérieur du tube.
- Veillez à ce que les lamelles de la protection contre les intempéries soient orientées vers le bas.
- Pressez fermement la protection contre les intempéries sur le tube, en veillant à ce que deux des pinces de fixation se trouvent au-dessus de la cloison centrale du tube et une des pinces en-dessous.
- Il ne doit y avoir aucun interstice entre le tube et le mur du bâtiment. Si c'est le cas, étanchéifiez la liaison tube/mur en bouchant les interstices avec du mastic à élasticité permanente.

Caractéristiques techniques

CE

Informations générales	JUNIOR ETW / RDC
Débit d'air[1)] (par flux d'air avec le niveau de débit d'air correspondant)	Niveau 1 : env. 25 m^3/h Niveau 4 : env. 41 m^3/h Niveau 10 : env. 70 m^3/h
Bruit de l'appareil[2)]	Niveau 1 : L_N = 21 dB(A) Niveau 4 : L_N = 30 dB(A) Niveau 10 : L_N = 41 dB(A)
Degré de récupération de chaleur	max. 73%
Isolation sonore[3)]	$D_{n,e,w}$ = 52 dB
Filtre air frais	
Classe du filtre	F7
Type de filtre	triple épaisseur, matériau composite synthétique
Raccordement électrique	
Alimentation électrique	230 V, courant alternatif
Consommation	max. 29 W
Classe de protection	II

1) mesuré sur le modèle de la norme DIN 24163
2) mesuré conformément à la norme DIN EN ISO 3741
3) mesurée conformément à la norme DIN EN 20140-10

Accessoires

JUNIOR ETW / RDC	Référence
Filtre de rechange K2 (2 pièces)	248843

Remarques concernant la responsabilité du fait des produits

Utilisation prévue

Toute application et utilisation non conformes à l'usage prévu, ainsi que toute adaptation ou modification du produit, de ses pièces et de ses composants non autorisée expressément par SIEGENIA-AUBI sont expressément interdites. SIEGENIA-AUBI décline toute responsabilité concernant les dommages corporels ou matériels résultant du non-respect de cette disposition.

Garantie

Nos produits sont garantis 2 ans conformément aux dispositions légales, à condition que le montage et la manipulation soient effectués correctement.
Dans le cadre d'éventuelles améliorations ultérieures, nous sommes habilités à remplacer des composants ou des appareils entiers. Les dommages consécutifs à un défaut sont exclus de la garantie, dans la mesure où la législation le permet.
En cas de modification apportée au produit et/ou à des composants individuels non autorisée par nous ou non décrite dans le présent mode d'emploi, ou en cas de démontage ou de désassemblage, même partiel, du produit et/ou de composants individuels, la garantie est annulée.

Exclusion de la garantie

Le produit et ses composants sont soumis à des contrôles de qualité rigoureux. Ils fonctionnent donc de manière fiable et sûre en cas d'utilisation appropriée.
Sont exclus de notre responsabilité les dommages consécutifs à un défaut et/ou les demandes de dommages et intérêts, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grossière de notre part ou si notre responsabilité est engagée en raison d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé. Une éventuelle responsabilité sans faute conformément à la loi relative à la responsabilité du fait des produits n'en est pas affectée. La responsabilité pour violation d'obligations contractuelles essentielles n'en est pas affectée ; la responsabilité est cependant limitée au dommage prévisible et typique pour ce genre de contrats. Les dispositions précitées n'entraînent pas de modification de la charge de la preuve au détriment du consommateur.

Pour les appareils électriques

Certificat de conformité

CE

Nous, SIEGENIA-AUBI KG, déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est conforme aux dispositions de la directive 1999/5/CE du Parlement européen.

Protection de l'environnement

Bien que nos produits n'entrent pas dans le champ d'application de la loi allemande relative aux équipements électriques et électroniques, la société SIEGENIA-AUBI KG veillera, comme par le passé, non seulement à respecter les prescriptions qui y sont formulées, mais également à renoncer totalement à l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement, aussi rapidement qu'il sera possible sur le plan technique.
Les produits électroniques ne doivent généralement pas être jetés avec les ordures ménagères.

Echos

Vos commentaires, propositions et suggestions nous intéressent. Veuillez nous envoyer tout ce qui pourra contribuer à l'amélioration de notre documentation à l'adresse suivante : « dokumentation@siegenia-aubi.com ».